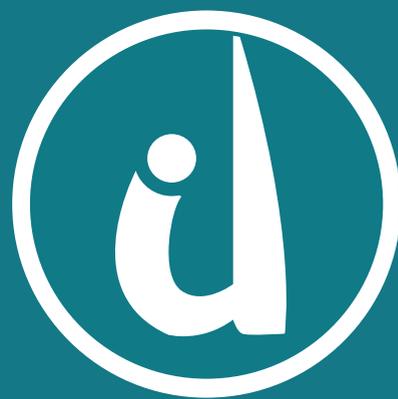




N°089 | Vendredi 01 août 2025 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE



Pour sécuriser votre propriété, géoréférez vos titres fonciers antérieurs à 2007

Rendez-vous vite aux services du cadastre de l'OTR (à Lomé ou dans les régions) pour le géoréférencement et la mise à jour de votre titre foncier.

35.000 FCFA
Frais unique par dossier

Payable au guichet de l'OTR

8201 POUR TOUTES INFORMATIONS



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

ECO & FINANCE

Association des grandes entreprises du Togo : QUE RETENIR DE 2024 ?

ENTRETIEN-ANALYSE

La désinformation représente effectivement l'une des principales menaces pour la démocratie numérique africaine P. 5

UN MONDE DE COM !

Incarnation et engagement: le pari d'Ecobank RDC avec Deborah Mutund pour booster le programme Ellever P. 7



ENTREPRISES

Lubrifiants Chevron-Texaco: Diwa International vise le secteur de la marine au Togo P. 6



ASSOCIATION DES GRANDES ENTREPRISES DU TOGO : Que retenir de 2024 ?



À la table d'honneur, des représentants du bureau exécutif et de la direction exécutive.

Les représentants des membres de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET) se sont retrouvés en assemblée générale ordinaire, le vendredi 20 juin à Lomé. La rencontre a permis de faire le point sur les actions menées en 2024 et d'esquisser les perspectives à venir.

Le bilan de l'année 2024 se lit suivant les trois axes stratégiques qui ont guidé l'action de l'AGET : une promotion aux niveaux national, sous-régional et

de 75 à 87 en 2024 », note le rapport moral d'activités de l'association, qui souligne également la qualité de la collaboration avec ses adhérents. Depuis sa création, l'AGET s'est engagée à représenter et défendre les intérêts du secteur privé togolais, en portant une attention particulière aux préoccupations des grandes entreprises. Pour remplir sa mission, le bureau exécutif entretient une relation de proximité avec les membres. Dans le cadre de ses activités

les politiques fiscales, la loi de finances pour 2025, et la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF). Elle a contribué à une réflexion approfondie sur la politique industrielle et le code des investissements, ainsi qu'au comité de concertation entre l'État et le secteur privé.

Former pour mieux employer : l'AGET renforce son action dans les ressources humaines

Depuis 2022, l'AGET a noué un

a aidé à la création du Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI), opérationnel depuis dix ans, ainsi qu'à la mise en place de l'Association pour la Formation aux Métiers de l'Industrie (AFMI), dans une logique de partenariat public-privé.

En 2024, le CFMI a connu une extension. Doté désormais d'une capacité d'accueil de 500 apprenants par an, le centre a été équipé d'infrastructures modernes permettant de former dans des secteurs de l'eau, de l'assainissement et des énergies renouvelables. Parmi les nouveaux équipements figurent une unité de traitement de l'eau contrôlée par ordinateur, une unité d'hydrogramme de pluie et des équipements d'énergie solaire.

Mobilisée autour du climat des affaires et du dialogue public-privé

« La santé des entreprises, et par conséquent celle de l'AGET, repose sur un climat des affaires sain et propice à la compétitivité », relève l'association, engagée sur plusieurs chantiers en faveur d'un environnement économique propice aux affaires. Ainsi, le bureau exécutif a soumis un ensemble de recommandations au ministre de l'Économie et des Finances concernant la loi de finances 2025, et a participé à plusieurs réunions sur le sujet. D'autre part, l'AGET poursuit ses réflexions au sein du Comité de Concertation entre l'État et le Secteur Privé (CCESP). Son bureau exécutif a également créé trois comités sectoriels — infrastructures, climat des affaires et entrepreneuriat des jeunes — destinés à produire des recommandations éclairées

pour ses interventions.

Des priorités inchangées : AMU, fiscalité, climat des affaires, entrepreneuriat

L'association s'engage à analyser en profondeur les nouveaux enjeux économiques et sociétaux, tels que les charges sociales — en particulier l'Assurance Maladie Universelle (AMU) —, la ZLECAF et les questions liées à la fiscalité.

Sur le plan fiscal, elle entend maintenir un dialogue « continu et constructif » avec le ministère en charge de l'économie et des finances et les autres autorités sectorielles du gouvernement, en vue d'améliorer la politique fiscale dans un contexte de concurrence accrue, marqué notamment par l'entrée en vigueur de la ZLECAF.

En ce qui concerne le climat des affaires, l'AGET poursuivra les échanges avec les décideurs publics. L'association promet également de maintenir ses initiatives de mentorat et de coaching dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat. Elle entend continuer à jouer un rôle actif au sein du Comité de Concertation entre l'État et le Secteur Privé (CCESP).

En 2024, l'AGET regroupe 87 entreprises membres qui emploient au total 14 658 personnes. Ces sociétés ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 1 456,42 milliards de FCFA, soit une progression de 25,85 % par rapport aux 1 157,21 milliards de FCFA enregistrés en 2023.

En outre, leur contribution au budget de l'État a atteint 131,28 milliards de FCFA en 2024, en hausse de 8,58 % par rapport à l'année précédente. ■

Joseph MB



Vue partielle des participants à l'assemblée.

international ; une promotion vigoureuse de la qualification professionnelle et de l'emploi ; et la formulation de propositions visant à l'amélioration du climat des affaires au Togo.

L'AGET portée par la cohésion et le dynamisme de ses membres

« La principale force de l'AGET réside dans la cohésion et le dynamisme de ses membres, passés

de promotion de l'AGET, l'association a lancé son livre blanc 2024, un guide de réflexion de 137 pages qui reflète la vision des chefs d'entreprise sur l'environnement économique et le climat des affaires du pays. L'AGET a également participé à des forums et réunions, Elle a renforcé sa collaboration avec le gouvernement en s'impliquant activement dans d'importants projets tels que

partenariat avec la Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes (CNEJ), donnant naissance à un programme de mentorat à l'intention des jeunes entrepreneurs. Ce programme a été mis en œuvre de manière régulière, notamment au cours de l'année écoulée.

Par ailleurs, l'AGET est un acteur clé du Projet de Modernisation de la Formation Professionnelle (PMFP). Dans ce cadre, elle

FESMA
Festival de la Marmite
à la ferme

03 Août 2025 | Amoussou Kopé

Visite guidée - Jardinage
Atelier de cuisine - Buffet de mets locaux
Barbecue - Animation Jeux

Adulte 20.000F CFA | Enfant 10.000F CFA

07h00
devant le Lycée technique d'Adidogomé

www.festivalmarmite.com
+228 79 94 77 91 | +228 99 04 20 09

Sortir du cycle de la dépendance n'implique pas un rejet de toute coopération internationale, mais suppose une refondation des modèles économiques, fiscaux et institutionnels permettant de bâtir une souveraineté financière réelle

Florent Kadri, collaborateur du cabinet-conseil InterGlobe Conseils, livre son analyse dans cet entretien pour Imagine Demain.

Imagine Demain : Quel impact le démantèlement de l'USAID aura-t-il sur les programmes de développement durable sur le continent africain, et comment les pays concernés peuvent-ils y faire face ?

Florent Kadri : « Ils laissent un trou béant », déclarait Joël Wengamulay, directeur de la coopération internationale de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), le 22 mai 2025, en réaction aux conséquences du démantèlement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), acté par l'administration Trump le 3 février dernier. Cette décision marque une rupture historique aux effets potentiellement dévastateurs pour le continent africain. Fondée en 1961 par le président John F. Kennedy, l'USAID constituait depuis plus de soixante ans l'un des piliers du développement durable dans les pays du Sud, notamment en Afrique. Sa disparition brutale laisse un vide structurel qu'aucun acteur multilatéral ne semble aujourd'hui en mesure de combler pleinement.

Le premier choc est d'ordre budgétaire. Dotée d'un budget de 40 milliards de dollars en 2024, l'USAID figurait parmi les principaux bailleurs mondiaux d'aide publique au développement. Rien qu'en Afrique, des pays tels que la République démocratique du Congo (1,34 milliard de dollars), l'Éthiopie (1,2 milliard), le Nigeria (762 millions) ou le Mozambique (586 millions) bénéficiaient de financements déterminants pour le fonctionnement de services essentiels : santé, accès à l'eau, sécurité alimentaire, éducation, ou encore infrastructures de base. La suppression soudaine de cette enveloppe, estimée à hauteur de 90 %, compromet directement la pérennité de milliers de projets de terrain, avec des répercussions humaines immédiates et durables.

Parmi ces répercussions, la crise sanitaire s'annonce particulièrement alarmante. L'USAID avait, notamment à travers le programme PEPFAR (President's

Emergency Plan for AIDS Relief) lancé en 2003, joué un rôle central dans la lutte contre les pandémies sur le continent. Ce seul programme est crédité de 26 millions de vies sauvées depuis sa création. Pour la seule année 2024, l'USAID a permis d'éviter 1,65 million de décès liés au VIH/SIDA, 500 000 grâce aux campagnes de vaccination, et 300 000 dus à la tuberculose. L'arrêt brutal de ces interventions pourrait provoquer une recrudescence de ces maladies, en particulier dans les zones rurales où l'accès aux soins dépendait quasi exclusivement de cette aide. Une étude relayée par Reuters estime à 14 millions le nombre de décès supplémentaires d'ici 2030 si les programmes interrompus ne sont pas rétablis, dont plus de 4,5 millions d'enfants de moins de cinq ans. Face à ce scénario, les systèmes de santé déjà fragiles de nombreux États africains risquent l'effondrement.

Mais les effets du retrait américain dépassent largement le seul champ sanitaire. Dans la province mozambicaine du Cabo Delgado, meurtrie par huit années de conflit armé, l'arrêt des interventions de l'USAID a privé plus de 17 000 personnes d'aide alimentaire, de kits d'hygiène, de semences agricoles et d'un accès à l'eau potable. Ce retrait compromet gravement la résilience des populations, les exposant davantage aux effets combinés de la violence, du dérèglement climatique et des déplacements forcés. Comme l'a rappelé Wengamulay, les programmes de l'agence constituaient un filet de sécurité vital, souvent la seule réponse humanitaire et structurelle dans des contextes abandonnés par les pouvoirs publics. Ce vide laissé par l'USAID risque, par ailleurs, d'engendrer une instabilité accrue dans des régions déjà fragiles. Privées de soutien économique, social et institutionnel, certaines zones pourraient devenir des foyers d'expansion pour des groupes armés ou extrémistes, en particulier là où l'État central peine à maintenir son autorité. Le développement durable, tel que défini par les Nations unies, repose sur un triptyque fondamental : la paix, la justice et des institutions solides. En supprimant l'un des principaux leviers de coopé-

ration internationale, les États-Unis créent une brèche profonde dans cet équilibre, au détriment des perspectives de stabilité régionale.

Dès lors, face à cette situation critique, les pays africains ne peuvent se contenter d'un constat d'impuissance. Une réponse structurée, ambitieuse et concertée s'impose. Il convient d'abord de repenser les partenariats stratégiques. L'Union européenne, les agences spécialisées des Nations unies, les fondations philanthropiques internationales – telles que celles de Bill et Melinda Gates ou du Wellcome Trust – mais aussi les puissances émergentes du Sud global (Chine, Inde, Turquie) peuvent contribuer à amortir partiellement le choc. Parallèlement, la coopération intra-africaine, encore trop marginale, doit être renforcée. Des structures telles que l'Union africaine ou la CEDEAO peuvent jouer un rôle de catalyseur en mutualisant les ressources, les expertises et les réponses.

Un second levier, indispensable, réside dans la mobilisation des ressources internes. Des pays comme le Ghana ou le Botswana ont amorcé une transition vers une plus grande autonomie en matière de financement du développement : diversification économique, renforcement de la gouvernance locale, réforme de la fiscalité. Investir massivement dans le capital humain – personnel médical, éducatif, administratif – devient un impératif. Les États devront également explorer de nouveaux mécanismes de financement : obligations sociales, fiscalité ciblée ou partenariats public-privé à finalité sociale.

Enfin, la société civile et les ONG locales constituent des relais essentiels. Bien qu'elles ne puissent compenser, à elles seules, le retrait d'un acteur de la taille de l'USAID, elles peuvent jouer un rôle clé dans la continuité des services de base, la veille citoyenne et l'interpellation des pouvoirs publics. Leur capacité à s'adapter aux contextes locaux et à agir au plus près des populations en fait des partenaires précieux dans cette phase de reconfiguration.

En définitive, le démantèlement de l'USAID représente une rupture sans précédent, aux



À Washington, des manifestants ont protesté contre les réductions de personnel.

conséquences potentiellement dramatiques pour la santé, la sécurité et le développement en Afrique. Il pourrait néanmoins être l'occasion d'un sursaut collectif, en incitant les États africains à repenser leur modèle de développement, à renforcer leurs institutions et à diversifier leurs alliances. Cette transition ne pourra toutefois réussir que si elle est menée avec lucidité, détermination et solidarité – et surtout, sans qu'elle ne se fasse au prix de millions de vies.

Estimez-vous que l'aide publique au développement soit biaisée par son alignement ou non sur les priorités nationales? Cette aide est-elle efficace?

L'aide publique au développement (APD) se veut, dans les discours internationaux, un vecteur de justice globale et de solidarité envers les pays les plus vulnérables. Mais dans les faits, elle reste largement conditionnée par les intérêts géopolitiques des pays donateurs, souvent au détriment des priorités nationales des pays bénéficiaires. Ce désalignement nuit profondément à son efficacité, en particulier lorsqu'il renforce des mécanismes de dépendance ou de rente au lieu de soutenir l'autonomisation des économies locales.

Une des limites majeures de l'APD actuelle réside dans sa logique descendante : ce sont souvent les bailleurs qui déterminent les domaines d'intervention, les objectifs, voire les modalités de mise en œuvre des projets. Cela conduit à des

actions techniquement réussies mais structurellement fragiles. L'évaluation des programmes d'aide en Zambie, par exemple, a montré que si des écoles, des routes ou des réformes administratives ont effectivement vu le jour grâce à l'APD, les résultats attendus en matière de réduction de la pauvreté ou d'amélioration de la qualité des services publics sont restés très en deçà des promesses initiales (Beuran, Raballand&Revilla, 2011). Ce constat met en évidence une efficacité de court terme (livrables visibles) mais une faible transformation systémique.

Ce biais dans l'approche est aggravé lorsque l'aide contribue, de manière directe ou indirecte, à consolider des régimes autocratiques. En finançant sans conditionnalité des États où les contre-pouvoirs sont faibles, où la redevabilité est minimale, l'APD peut devenir un outil de stabilisation du pouvoir plutôt qu'un moteur de développement. Elle crée des incitations perverses, maintenant des gouvernants en place sans les pousser à engager les réformes nécessaires. Cette réalité est bien décrite par les politologues Bueno de Mesquita et Smith (2012), qui soulignent que l'aide, en étant canalisée selon les intérêts des donateurs, « sert à enrichir les électeurs des pays riches » tout en figeant les rapports de pouvoir dans les pays bénéficiaires. En cela, elle peut faire plus de mal que de bien, car elle décourage le changement et l'innovation politique.

Un autre effet pervers tient à la manière dont l'APD peut alimenter une économie de la rente. Lorsqu'un pays dépend massivement de l'aide pour financer ses budgets publics, il n'a plus inté-

rêt à développer une base fiscale solide, ni à favoriser l'investissement productif. Cette dépendance étouffe l'initiative privée et déresponsabilise les gouvernements. L'économiste Dambisa Moyo (2009) illustre cette idée en montrant que les pays qui ont connu un développement rapide ces dernières décennies – en Asie notamment – l'ont fait en misant sur leur capacité interne à créer de la richesse, non en s'appuyant sur une aide extérieure chronique. Elle affirme que l'aide perpétuelle affaiblit les institutions, entretient la corruption et retarde les dynamiques de croissance endogène.

Cela ne signifie pas que toute aide est inefficace. Bien au contraire : quand elle est alignée sur les besoins exprimés localement, pensée en partenariat et inscrite dans la durée, l'aide peut produire des effets majeurs. En Éthiopie, l'APD a pu produire des résultats remarquables lorsqu'elle s'est inscrite dans une logique de partenariat et de renforcement institutionnel. Prenons l'exemple du Health Extension Programme (HEP), porté par l'État éthiopien avec l'appui de bailleurs comme l'USAID, le Royaume Uni ou la Banque mondiale. Ainsi, entre 2005 et 2011, ce programme a conduit à un recul de 30 % de la mortalité infantile, de 23 % de la mortalité néonatale et de 28 % de la mortalité avant cinq ans ; la couverture vaccinale a notamment progressé grâce à l'investissement dans la formation de 30 000 agents de santé communautaires. Néanmoins, le gel de l'aide américaine en début 2025 a paralysé les services vitaux en Éthiopie. Plus de 16 millions de personnes dépendaient des livraisons alimentaires financées par l'USAID via le PAM. Ces rations sont restées bloquées à Djibouti, menaçant de pourrir, tandis que les programmes de lutte contre le paludisme, la rougeole ou les soins prénataux ont été interrompus.

En résumé, l'alignement de l'aide sur les priorités nationales est un critère décisif pour son efficacité réelle. Lorsqu'elle ignore ces priorités, elle risque de nourrir la dépendance et de légitimer des structures de pouvoir inefficaces. Lorsqu'elle les respecte et les renforce, elle peut contribuer au développement durable et à l'autonomisation des pays concernés. L'enjeu est donc moins de savoir s'il faut plus ou moins d'aide, mais de réinventer le cadre politique, institutionnel et moral dans lequel cette aide est donnée et reçue.

Déjà, l'objectif fixé en octobre 1970 de porter l'aide publique au développement à 0,7 % du revenu national des

pays donateurs n'a jamais été atteint. Aujourd'hui, on observe de plus en plus une frilosité croissante des partenaires occidentaux. Quelles sont les raisons qui expliquent cette situation ?

La promesse formulée en 1970 par les Nations unies d'allouer 0,7 % du revenu national brut (RNB) des pays riches à l'aide publique au développement (APD) reste, plus de cinquante ans plus tard, une ambition inachevée. Malgré quelques exceptions notables — notamment les pays scandinaves comme la Norvège, la Suède ou le Danemark — la majorité des États donateurs de l'OCDE ne s'approche guère de ce seuil symbolique. En 2023, la moyenne des pays du Comité d'aide au développement (CAD) s'élevait à seulement 0,37 % du RNB, confirmant une tendance à la stagnation, voire à la régression dans certains cas (OCDE, 2024). Ce recul progressif s'inscrit dans une série de transformations économiques, politiques et géopolitiques qui expliquent la frilosité croissante des pays occidentaux à l'égard de l'APD.

La première cause de ce désengagement tient à des contraintes budgétaires nationales de plus en plus pressantes. Les économies occidentales, ébranlées par les conséquences de la pandémie de COVID-19, les tensions géopolitiques (comme la guerre en Ukraine) et l'inflation persistante, voient leurs finances publiques se tendre. Ces chocs successifs ont intensifié les arbitrages budgétaires et poussé les gouvernements à prioriser les politiques intérieures – qu'il s'agisse de santé, de protection sociale ou de transition énergétique. En Allemagne, par exemple, les débats sur le « frein à l'endettement » ont conduit à des coupes significatives dans les budgets de coopération internationale pour 2024, réduisant les fonds disponibles pour les programmes de développement (Tagesschau, 2024). Dans un tel contexte, l'aide internationale apparaît souvent comme une variable d'ajustement budgétaire. À cette pression économique s'ajoute un scepticisme croissant à l'égard de l'efficacité de l'aide. Ce diagnostic est corroboré par le cas de la République démocratique du Congo, qui, bien qu'ayant reçu 943 millions de dollars d'APD américaine en 2024 (ForeignAssistance.gov, 2024), demeure confrontée à une pauvreté structurelle, une instabilité politique chronique et une corruption endémique. Le décalage entre les sommes engagées et les résultats obtenus alimente une désillusion dans les pays donateurs, justifiant une réduction progressive de leur

engagement.

La montée des logiques géopolitiques constitue une autre explication majeure. Alors que la coopération internationale était, dans les années 1990 et 2000, portée par un certain idéalisme post-guerre froide, elle est aujourd'hui soumise à une recomposition stratégique. Les rivalités entre grandes puissances, notamment entre l'Occident et la Chine, transforment la nature de l'aide. La Chine, à travers l'Initiative des Nouvelles Routes de la Soie, investit massivement dans les infrastructures africaines sans exiger de conditionnalités démocratiques, concurrençant ainsi l'APD occidentale traditionnelle (Alden, 2024). Cette nouvelle donne fragilise la légitimité politique de l'aide occidentale et pousse les bailleurs à adopter une posture plus défensive, moins portée sur le long terme et davantage tournée vers des intérêts immédiats : sécurité migratoire, lutte contre le terrorisme ou protection des chaînes d'approvisionnement.

Enfin, la montée du nationalisme et du populisme dans plusieurs démocraties occidentales contribue à ce repli. En valorisant un discours du « chacun pour soi » et une défiance envers les institutions internationales, ces courants politiques plaident pour un recentrage sur les priorités domestiques. Aux États-Unis, l'administration Trump avait engagé dès 2017 une réduction significative des budgets de l'USAID, une tendance poursuivie dans les années suivantes malgré des oppositions internes (CGDev, 2024). Au Royaume-Uni, le gouvernement a décidé en 2021 de faire passer son aide au développement de 0,7 % à 0,5 % du RNB, une baisse justifiée par les impacts économiques de la pandémie, mais saluée par certains segments de l'opinion comme un retour au bon sens budgétaire. Ces décisions politiques illustrent une dynamique de désengagement portée par des considérations électorales et idéologiques.

Ainsi, la frilosité croissante des partenaires occidentaux envers l'APD s'ancre dans un faisceau de causes interdépendantes : contraintes économiques internes, doutes sur l'impact réel de l'aide, mutations de l'ordre international, et repli nationaliste. Loin d'être conjoncturelle, cette évolution reflète une crise plus profonde de la solidarité internationale et pose la question de la redéfinition des finalités, des modalités et des instruments de la coopération au développement dans un monde multipolaire et instable.

Comment l'Afrique peut-elle réussir à financer durablement son propre

développement et réduire sa dépendance à l'aide extérieure ?

La capacité de l'Afrique à financer durablement son propre développement sans dépendre excessivement de l'aide extérieure constitue l'un des enjeux majeurs du XXI^e siècle pour le continent. Sortir du cycle de la dépendance n'implique pas un rejet de toute coopération internationale, mais suppose une refondation des modèles économiques, fiscaux et institutionnels permettant de bâtir une souveraineté financière réelle. À l'heure où les promesses d'aide peinent à se concrétiser et où les priorités géopolitiques des pays donateurs se déplacent, cette quête d'autonomie devient non seulement souhaitable, mais nécessaire.

La première clé réside dans l'élargissement de l'assiette fiscale et la réforme des systèmes fiscaux nationaux. La mobilisation des ressources domestiques reste insuffisante. Cette faiblesse résulte d'une fiscalité souvent régressive, d'une forte informalité de l'économie, mais aussi d'une incapacité à taxer les multinationales opérant sur le continent. La lutte contre l'évasion fiscale et l'érosion de la base imposable constitue donc une priorité absolue. D'après l'Union africaine, le continent, au cours des cinquante dernières années, a perdu plus de 1 000 milliards de dollars en flux financiers illicites, soit bien plus que ce qu'il reçoit en APD (UNECA, 2020). Des initiatives comme l'African Tax Administration Forum (ATAF) ou le renforcement des administrations fiscales nationales peuvent progressivement inverser cette tendance, à condition de s'accompagner de volonté politique. Ensuite, l'Afrique doit davantage compter sur l'épargne et l'investissement internes pour financer son développement. Cela implique le renforcement du secteur financier local, en particulier les banques de développement et les marchés de capitaux régionaux. L'essor de fonds souverains nationaux ou régionaux, la structuration de la finance verte, ainsi que la canalisation de l'épargne informelle vers des circuits productifs sont autant de leviers mobilisables. Des pays comme le Rwanda ou le Maroc ont su mettre en place des stratégies cohérentes pour favoriser l'investissement privé dans des secteurs stratégiques, réduisant ainsi leur exposition à l'aide extérieure. L'industrialisation par les chaînes de valeur régionales, appuyée par la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), constitue également un instrument puissant pour stimuler la création de richesse et la rétention de la valeur ajoutée. Le troisième pilier est politique

et institutionnel. Financer son propre développement nécessite un État capable, transparent, et légitime. Or, dans de nombreux pays, la faiblesse des institutions entrave l'efficacité de la dépense publique et alimente la corruption. Pour que les citoyens acceptent de contribuer davantage fiscalement, il faut qu'ils aient confiance dans l'usage des fonds publics. Des réformes de gouvernance, une justice plus indépendante, et une participation accrue des citoyens dans les choix budgétaires sont autant de conditions de cette reconstruction du lien fiscal.

Finalement, la diaspora africaine constitue un acteur stratégique trop souvent sous-estimé. Les transferts de fonds des diasporas africaines ont atteint 100 milliards de dollars en 2022, dépassant largement l'APD vers le continent (Banque mondiale, 2023). Ces flux, s'ils sont mieux canalisés, pourraient soutenir des projets productifs ou des investissements dans les infrastructures locales. Des instruments innovants comme les « diaspora bonds » ou des fonds d'investissement transnationaux, associés à une réduction des frais de transfert, permettraient de transformer ces flux privés en capital de développement durable.

En somme, autonomie financière, capacité fiscale, efficacité institutionnelle, dynamisme entrepreneurial : les ressorts de l'autofinancement du développement africain existent, mais exigent une coordination politique forte et une vision à long terme. Loin de signifier un isolement du continent, cette autonomie accrue ouvrirait la voie à des partenariats fondés sur une plus grande égalité, où l'aide internationale deviendrait un levier parmi d'autres, et non une béquille perpétuelle. ■



Florent Kadri
contact@interglobeconseils.org
Analyste géopolitique stagiaire
<http://www.interglobeconseils.org>

Étudiant en troisième année de licence du Programme Grande École de SKEMA business school, Florent vise un double diplôme avec Sciences Po Aix-en-Provence en se spécialisant sur les dynamiques géopolitiques et géoéconomiques de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient. Il est actuellement stagiaire au cabinet (Juillet-Août).

La désinformation représente effectivement l'une des principales menaces pour la démocratie numérique africaine

Analyste géopolitique au sein du cabinet InterGlobe Conseils, Lucile Escoffier apporte son éclairage sur les réseaux sociaux en Afrique francophone, entre promesses démocratiques et risques de manipulation.

Imagine Demain : TikTok et autres plateformes sociales en ligne sont-ils devenus les principaux espaces d'expression démocratique dans les pays africains francophones ?

Lucile Escoffier : Les plateformes numériques comme TikTok, Facebook et X se sont effectivement imposées comme des espaces majeurs d'expression citoyenne en Afrique francophone. Grâce à l'accessibilité des smartphones et à la baisse du coût de l'internet, des millions de jeunes peuvent partager instantanément des vidéos de manifestations, des débats ou des appels à la mobilisation, contournant les censures des médias traditionnels.

Nous observons plusieurs phénomènes : au Sénégal, les mobilisations de 2021 autour de l'affaire Ousmane Sonko ont largement utilisé les réseaux sociaux pour contourner les restrictions médiatiques. En Côte d'Ivoire, lors des tensions post-électorales de 2020, ces plateformes ont servi d'alternative aux médias traditionnels souvent polarisés.

Par ailleurs, les réseaux sociaux servent aussi à organiser des manifestations, à suivre les leaders politiques et à débattre de questions publiques, comme lors des mobilisations anti-corruption en Zambie où 500 000 personnes suivaient en direct les dirigeants. Selon Statista, l'Afrique comptait en 2024 384 millions d'utilisateurs de réseaux sociaux, un chiffre en forte croissance, notamment dans les régions les mieux connectées.

On assiste en parallèle, à une multiplication des fausses nouvelles et des discours haineux sur ces plateformes. Que peut-on faire pour y remédier ?

La désinformation représente effectivement l'une des principales menaces pour la démocratie numérique africaine. Les récents événements au Mali et au Burkina Faso ont montré comment les rumeurs peuvent alimenter les tensions intercommunautaires. Pour y remédier, plusieurs

pistes sont à privilégier. D'abord, renforcer l'éducation aux médias dès l'école afin de former les jeunes à vérifier les sources et à développer leur esprit critique. Ensuite, soutenir les initiatives de fact-checking indépendantes comme Africa Check, qui vérifie quotidiennement les contenus suspects dans une dizaine de pays africains et dispose désormais d'antennes locales au Sénégal, au Cameroun et en RDC. Des programmes tels que l'Africa Fact-checking Fellowship forment aussi des ambassadeurs spécialisés dans la lutte contre la désinformation, renforçant ainsi la confiance dans les institutions. Ces recommandations sont soutenues par des rapports de l'OIF et de la Francophonie, qui insistent sur l'importance de collaboration entre États, société civile et plateformes s'avère indispensable pour préserver la liberté d'expression tout en luttant contre les contenus toxiques.

Les gouvernements doivent-ils renforcer leur surveillance des réseaux sociaux ? Jusqu'où peuvent-ils aller sans menacer les libertés numériques ?

Cette question cristallise les tensions actuelles entre sécurité et liberté d'expression. Les récents coups d'État au Mali, au Burkina Faso et au Niger ont intensifié ce débat, ces nouveaux pouvoirs ayant durci leur contrôle des espaces numériques.

La surveillance gouvernementale peut être légitime face aux appels à la violence ou aux campagnes de déstabilisation organisées. Toutefois, elle doit respecter trois principes fondamentaux : la proportionnalité, la transparence et le contrôle judiciaire préalable.

Le Sénégal offre un exemple intéressant avec sa loi sur la cybersécurité, qui prévoit des garanties procédurales strictes et des voies de recours. À l'inverse, certains pays ont adopté des textes trop vagues permettant une interprétation extensive, comme la loi camerounaise sur la cybercriminalité.

L'Africa Center for Strategic Studies met en garde contre «l'autoritarisme numérique» croissant

sur le continent. Depuis 2019 on recense une croissance des coupures internet totales ou partielles dans les pays africains, souvent lors d'élections ou de manifestations.

L'équilibre réside dans des cadres légaux précis, une autorisation judiciaire préalable pour toute surveillance, et des mécanismes de recours effectifs. Les instances régionales comme la Cour de justice de la CEDEAO ont d'ailleurs commencé à se saisir de ces questions.

Certains gouvernements sont confrontés à des actions d'activistes bénéficiant de l'asile politique ou établis dans les diasporas, hors de portée des poursuites nationales. Cette situation ne risque-t-elle pas de provoquer des tensions, voire des conflits diplomatiques entre États ?

Effectivement, la présence d'activistes exilés, souvent bénéficiaires de l'asile politique, qui utilisent les réseaux sociaux pour critiquer leur gouvernement d'origine, peut créer des tensions diplomatiques. Les

États visés peuvent qualifier ces propos d'ingérence et demander l'extradition des opposants, comme l'ont montré plusieurs tentatives récentes d'enlèvement ou de déportation d'opposants en exil, notamment à Nairobi.

Ce phénomène est amplifié par la capacité des réseaux sociaux à transcender les frontières, rendant difficile tout contrôle de l'information et des mobilisations politiques transnationales. Pour désamorcer ces tensions, il est crucial de recourir aux instances régionales comme la CEDEAO et de distinguer, dans le droit international, la critique politique légitime des véritables infractions à la sécurité. Les pays d'accueil, quant à eux, doivent protéger la liberté d'expression tout en luttant contre les discours incitant à la violence.

Dans plusieurs pays africains francophones, l'arsenal juridique en matière de cybersécurité et de lutte contre la désinformation s'est durci. Mais ces lois sont parfois instrumentalisées contre des journalistes et activistes critiques des gouvernements. Que

peuvent faire les sociétés civiles pour défendre et garantir les libertés en ligne ?

Le durcissement des lois sur la cybersécurité et la désinformation est parfois utilisé pour réprimer les journalistes et les activistes. Face à ce risque, la société civile dispose de plusieurs leviers : créer des observatoires juridiques pour analyser les textes et déposer des recours devant les juridictions africaines des droits de l'homme ; soutenir les médias indépendants en leur offrant un hébergement sécurisé et une formation à la cybersécurité ; et lancer des campagnes de sensibilisation citoyenne pour exiger la révision des lois trop vagues ou répressives.

Il est aussi essentiel de renforcer les capacités de veille et de plaider, de s'appuyer sur des réseaux internationaux pour relayer les cas de répression, et de multiplier les initiatives d'éducation aux droits numériques. Les coalitions entre ONG, journalistes et activistes sont cruciales pour mutualiser les ressources et défendre collectivement un espace numérique libre et démocratique.



Cette interview a été réalisée le 10 juin 2025 par Lucile Escoffier, stagiaire analyste géopolitique chez InterGlobe Conseils et étudiante en Sciences Politiques et Relations Internationales à l'University College London (UCL). Spécialisée dans les dynamiques géopolitiques en Afrique et au Moyen-Orient, Madame Escoffier ambitionne de poursuivre une carrière dans le conseil en risques politiques et environnementaux.

INTERGLOBE CONSEILS est un cabinet d'expertise en géopolitique, gouvernance politique et communication stratégique. Fondé en 2010 par Régis Hounkpè, le cabinet rassemble une équipe d'experts présents en France, en Afrique de l'Ouest et au-delà, engagés aux côtés des décideurs pour décrypter les mutations du continent



**INTERGLOBE
CONSEILS**

africain et anticiper les bouleversements globaux. Le cabinet se donne pour mission de fédérer les acteurs soucieux de l'avenir de l'Afrique et des mutations internationales, en leur fournissant des outils d'analyse, de décision et d'action adaptés aux réalités et enjeux contemporains.

LUBRIFIANTS CHEVRON-TEXACO : Diwa International vise le secteur de la marine au Togo



Vue de la salle lors du séminaire, jeudi 3 juillet à Lomé.

Diwa International a organisé, jeudi 3 juillet 2025 à l'hôtel Onomo Lomé, un séminaire de présentation technique et commerciale des lubrifiants Chevron-Texaco à l'intention des acteurs de la marine marchande au Togo. Déjà bien implanté dans les solutions de lubrification pour l'industrie, le bâtiment et la mobilité, l'entreprise ambitionne maintenant de développer sa présence dans le secteur des lubrifiants marins. Cette rencontre du 3 juillet placée sous le signe de la performance, de la fiabilité et de l'innovation, a réuni les représentants de sociétés de consignation, les fournisseurs d'avitaillement ainsi que plusieurs opérateurs du shipping exerçant au port autonome de Lomé.

« L'objectif est de leur démontrer que nous disposons des produits adaptés aux besoins des armateurs qui accostent au port de Lomé. Nos lubrifiants répondent aux exigences du secteur de la marine », a indiqué Keyna Boda Djafo, cheffe du service Lubrifiants, Pneus et Batteries chez Diwa International. Au-delà de la présentation des produits, les échanges ont porté sur les spécificités techniques des lubrifiants Chevron-Texaco, leurs avantages compétitifs ainsi que les opportunités commerciales offertes aux acteurs locaux et régionaux.

« Le domaine de la lubrification évolue en permanence. Chaque année, de nouvelles formulations sont introduites. Nous veillons à informer nos part-

naires des innovations validées par les organisations internationales. Cette session leur permet de découvrir les dernières innovations appliquées aux lubrifiants marins », a ajouté Mme Djafo.

Présent à la rencontre, le Directeur Général de Diwa International, Emile Athiley, a insisté sur la renommée mondiale des lubrifiants Texaco, classés parmi les meilleurs du marché. Il a réaffirmé l'engagement de son entreprise. « Notre ambition est claire : vous fournir non seulement des produits de qualité supérieure, conformes aux normes internationales, mais également tout le support technique et commercial nécessaire pour accompagner vos besoins et ceux de vos clients », a-t-il assuré à l'adresse des participants.

La formation a été assurée par Rik Truijens, expert technique de Chevron-Texaco, appuyé par Moulay Smail Erradif, responsable régional export d'Afrique du Nord de Lubrifiants Maroc, issu d'une collaboration entre Akwa Group et Chevron.

« Nous sommes ici pour partager notre expérience et le savoir-faire de Chevron avec les acteurs de l'industrie de la marine et précisément de la marine marchande. Notre ambition est de développer des partenariats solides avec ces futurs partenaires », a souligné Moulay Smail Erradif.

Selon lui, l'enjeu est d'instaurer une approche « gagnant-gagnant » autour de solutions fiables, à la fois performantes et

respectueuses de l'environnement. Il a également rappelé que la marque Texaco, récemment relancée sur le marché africain avec ses lubrifiants, s'appuie sur une réputation mondiale de qualité.

Satisfait de la qualité des échanges, M. Erradif s'est engagé à accompagner les acteurs du secteur maritime togolais dans l'adaptation aux nouvelles exigences et réglementations qui s'imposent avec l'évolution du secteur.

Depuis 2018, Diwa International est le distributeur exclusif des lubrifiants Chevron-Texaco au Togo, couvrant les secteurs de l'automobile, du BTP, de l'industrie, des mines, du transport, de l'agriculture et de la marine. L'entreprise est également concessionnaire automobile.

Chevron, Texaco et Caltex font partie du même portefeuille de marques. Depuis plus d'un siècle, Texaco, aujourd'hui implantée en Afrique et en Asie, s'affiche comme un symbole mondial de qualité, proposant des produits et services reconnus pour leurs performances.

Présente principalement sur le continent américain, la marque Chevron mise sur la fiabilité, la propreté et l'expérience client, attirant ainsi une clientèle exigeante.

Caltex, de son côté, est bien ancrée en Asie depuis plus de 70 ans. Elle se distingue par des produits adaptés aux réalités locales et par un service personnalisé.

Joseph MB



Moulay Smail Erradif lors du séminaire.



L'ingénieur Rik Truijens



Les participants réunis pour une photo de famille à la fin du séminaire.

INCARNATION ET ENGAGEMENT :

Le pari d'Ecobank RDC avec Deborah Mutund pour booster le programme Ellever

Par Cyrille Djami, Consultant en communication stratégique et fondateur de CommsOfAfrica

Pour donner une nouvelle impulsion à son programme panafricain destiné aux femmes entrepreneurs, Ecobank RDC mise sur l'incarnation. La banque annonce l'arrivée de Deborah Mutund en tant qu'ambassadrice officielle d'Ellever, initiative visant à faciliter l'accès au financement pour les entreprises détenues ou dirigées par des femmes. Cette nomination révèle une stratégie claire : ancrer le programme dans un récit plus humain, proche et engageant.

Loin des campagnes institutionnelles classiques, ce partenariat traduit une tendance forte : les banques africaines s'appuient de plus en plus sur des personnalités publiques pour porter leurs engagements à impact social. Deborah Mutund, ancienne animatrice télé devenue entrepreneure, est connue pour son franc-parler et une image forte en RDC. En tant qu'ambassadrice d'Ellever, elle incarne un modèle convaincant, susceptible de toucher une audience féminine active, urbaine et en quête de figures d'inspiration.

Ce virage vers l'incarnation s'inscrit dans un contexte où les discours trop institutionnels peinent à capter l'attention, notamment sur les sujets d'inclusion économique. Pour une banque présente dans 33 pays, associer une figure locale est devenu un levier stratégique pour crédibiliser ses engagements. L'ambassadrice devient alors une extension du programme : relais de terrain, voix crédible, visage visible et humain. Plusieurs initiatives similaires éclairent ce mouvement :

Au Nigeria, UBA a été l'une des premières banques du continent à miser sur l'incarnation. En 2014, elle s'est associée à l'actrice Genevieve Nnaji, figure de proue de Nollywood, pour donner une visibilité nouvelle à ses services à destination des femmes entrepreneurs. Connue pour son élégance discrète et son engagement en faveur de l'autonomisation, Genevieve a lancé la même année son label de mode St Genevieve



en partenariat avec Jumia. Un geste symbolique, mais aussi stratégique : en s'adossant à une marque portée par une femme, UBA envoyait un signal clair à toute une génération de clientes ambitieuses.

En Afrique du Sud, c'est la voix de Bonang Matheba que Standard Bank a choisie pour porter ses valeurs. Icône médiatique et businesswoman accomplie, Bonang s'est imposée comme une alliée naturelle de la banque, notamment lors des Standard Bank Top Women Awards en 2022, où elle a été sacrée «Top Women Media Personality». Un an plus tard, sa marque de vin pétillant, House of BNG, atteignait les 500 000 canettes vendues en un mois. Au-delà du chiffre, c'est toute une vision de la réussite féminine qui se dessinait à travers elle : indépendante, visible, assumée.

Au Ghana, Ecobank a déployé depuis 2022 son programme Ellevate avec une ambition claire : accompagner les femmes

entrepreneures à chaque étape de leur croissance. La déclinaison Ellevate Equip, orientée vers le leadership, a déjà formé des dizaines de dirigeantes, en partenariat avec des institutions prestigieuses comme le MIT ou Stanford. En mars 2025, la banque annonçait avoir soutenu près de 10 000 entrepreneures, pour un total de 84 millions de dollars de prêts accordés et 173 millions de dépôts collectés. Pour créer du lien et inspirer, elle a aussi mobilisé

des figures reconnues, comme l'animatrice Anita Erskine, qui intervient régulièrement lors des sessions de mentorat et de networking.

Chaque exemple suit la même logique : s'appuyer sur une personnalité crédible, identifiée et légitime pour porter un programme aux finalités sociales et dépasser le simple cadre commercial.

Ce recours à l'incarnation reste encore peu fréquent en Afrique francophone, ce qui rend le choix d'Ecobank RDC particulièrement novateur. Il s'adresse à un public jeune et connecté,



pas aux likes ou aux vues, mais à l'engagement réel des bénéficiaires.

En engageant Deborah Mutund, Ecobank RDC expérimente un modèle de communication plus émotionnel, plus identifiable, en adéquation avec les attentes contemporaines. Cette

démarche invite à une réflexion sur la professionnalisation du recours aux personnalités : pas seulement comme outils marketing, mais comme partenaires engagées et actrices d'impact. Pour les communicants africains, ce partenariat est un signal fort. L'avenir des campagnes institutionnelles à portée sociale s'écrira de plus en plus à la première personne ; à condition d'y mettre les moyens nécessaires pour que le récit soit à la hauteur de l'enjeu. ■

IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Récupéré N°0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018



Directeur Général
Tété B. MENSAH-BOBOE
Boboejoseph@gmail.com
Tél : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant
Jean-François Pollet

Directeur de publication
ANIKA Koffi Amen
Tél : +228 91024439

Comité de rédaction
Joseph Mensah-Boboe
Anika Koffi Amen (Amen le Saint)
ESSESSI Émile Credo
Armand K

Mise en page
A. Maxime (+228 91 08 91 02)

Imprimerie
Light Print, Qt Forever
1000 exemplaires

Service commercial
+228 70353590 / 93231786 /
79483748

Distribution
Damali Kossi

Contact
Avépozo Ibomonou
Tél : (+228) 70353590 / 93231786

Trucks for life

ISUZU

QLR



**BIENTÔT
DISPONIBLE**



 ISUZU by Diwa  Diwa International
 info@diwa.tg  +228 92 22 75 75 / 22 61 27 78 / 77